



ASSEMBLEE GENERALE DU CIQ Sainte Anne

Lundi 03 octobre 2022

Rapport moral et d'activité

Lors de notre dernière assemblée générale du 02 octobre 2021 Mr Claude GUILHEM qui nous avait fait part de son intention de quitter la présidence du CIQ a continué cependant à accompagner activement le CIQ (nous citerons : les échos de Ste Anne, le groupe urbanisme, les permanences du lundi etc). Un président « à la retraite » mais toujours aussi disponible et qui est maintenant président d'honneur de notre association. Merci Claude.

Nous remercions pour leur participation à cette AG :

Au titre de la métropole :

- Madame Catherine PILA : conseillère de la métropole qui représente ce soir Mme VASSAL présidente de la métropole. Egalement conseillère municipale et conseillère de notre arrondissement, sans omettre sa fonction de présidente de la RTM.
- Madame Marion VORTEMANN : chargée de mission au cabinet de la présidence
- Mr Matthieu MIRALLES : Directeur et chef de service projets urbains
- Madame Pascale VOLPE : chargée d'études service projets urbains

Au titre de la mairie :

- Madame Christine JUSTE adjointe au maire de Marseille en charge de l'environnement, de la lutte contre les pollutions de l'eau et de l'assainissement, de la propreté, de l'espace public, de la gestion des espaces naturels, de la biodiversité et de l'animal en ville

Au titre de la mairie du 6/8 :

- Monsieur Pierre BENARROCHE : maire de secteur
- Madame Anne MEILHAC : adjointe au maire des 6/8 déléguée aux mobilités, à la voirie, aux espaces verts, aux emplacements et à la transformation de l'espace public
- Monsieur Alexandre RUPNIK : adjoint au maire du 6/8 délégué à l'agriculture et au secteur 4 (Bonneveine, Vieille Chapelle, Sainte Anne).
- Monsieur Gwenaël RICHEROLLE : Directeur du cabinet du maire du 6/8
-

Nous remercions pour leur participation :

- Monsieur Philippe YZOMBARD: président de la confédération des CIQ
- Monsieur Guy BAROTTO : Président de la fédération des CIQ du 8^{ème} arrondissement de Marseille

Merci également pour leur présence à

Mme Guilhem Présidente de l'AIL

Mr ou Mme représentant le centre Fouque

Mmes et Mrs les président(e)s des différents conseils syndicaux des copropriétés adhérentes au CIQ

Mmes et Mrs les chefs d'établissements scolaires

Enfin un grand merci à toutes et à tous pour votre participation.

Je voudrais commencer mon propos par la définition du mot concertation :

La **concertation** est l'action de débattre, dans le cadre d'un dialogue engagé entre tous les acteurs concernés, qui échangent leurs arguments, afin de prendre en compte les divers points de vue exprimés et de faire ainsi émerger l'intérêt général, en amont de la mise en forme d'une proposition, avant de s'accorder en vue d'un projet commun.

Ce rapport moral et d'activité va reprendre les grandes lignes de nos activités depuis le mois d'octobre 2021 et proposera également les différents points que nous avons à poursuivre et/ou à développer

Nous ne ferons pas une présentation par dates mais par grands sujet ou thèmes, par ailleurs le but de ce rapport n'est pas de « rentrer » dans les détails de tel ou tel point, détails que l'on peut retrouver sur le site du CIQ notamment.

Nous profitons de ce rapport pour remercier toutes les personnes et élus pour leurs interventions diverses au cours de cette année, mais nous n'oublions pas non plus de rappeler parfois notre déception au regard de questions non résolues et/ou non prises en compte.

OAP Michelet Ste Anne et autres projets de constructions :

Un sujet qui a à plus d'un titre fait réagir les habitants de notre quartier. Un petit rappel : le CIQ avait clairement affiché son opposition à ce projet d'OAP dès qu'il avait été connu. Un projet dans le cadre du PLUI de 2019 sans aucune concertation avec des constructions nombreuses et variées (1000 logements), avait vu notamment une pétition réunissant 5000 signatures contre sa réalisation.

Les enjeux sont importants pour l'ensemble des collectivités territoriales et pour l'état.

La création de logements sur Marseille devrait se situer aux alentours de 4000 logements par an avec notamment des obligations de production de logements sociaux et très sociaux.

Sur le quartier de Ste Anne il est prévu, hors OAP, la construction de 1175 logements entre 2021 et 2023 (source : rapport AGAM). L'OAP augmentera de nouveau la densité, sans compter d'éventuels autres projets de construction dont nous n'avons pas connaissance. Nous avons sollicité la Mairie du 6/8 pour, si possible, être informé des futurs projets et bien évidemment avant la délivrance des permis de construire, là aussi la concertation avec les habitants apparaît plus que nécessaire. Par ailleurs nous sollicitons également la mairie de secteur pour nous apporter plus de précision concernant la maisonnette située rue Moreau (à côté du Corbusier).

Nous avons eu la mise en place en 2021 d'une démarche concertée concernant cette OAP, démarche initiée et conduite par Mme VASSAL présidente de la métropole.

Depuis novembre 2021 de nombreuses rencontres, ateliers, comités de pilotage etc ... se sont déroulées sous la direction de la métropole, avec notamment la DDTM, la DRAC, la mairie de Marseille, la mairie d'arrondissement, les architectes des bâtiments de France etcet le CIQ.

Nous avons eu une véritable concertation notamment avec les représentants de la métropole, et nous tenons à souligner, au-delà de toute autre considération, l'écoute, la disponibilité, et souvent la prise en compte de nos remarques et/ou souhaits. Un grand merci à Mme VASSAL ainsi qu'aux personnes accompagnant ce projet et notamment Mr MIRALLES ET Mme VOLPE.

Le sujet est très vaste car au vu de l'ampleur et des incidences pour l'ensemble du quartier (circulation, stationnement, espaces verts, mixité des usages etc ...) nous avons encore besoin de beaucoup de concertation avec la métropole et la mairie notamment.

Un point positif dès à présent : à l'issue du dernier comité de pilotage le nombre de logements est annoncé pour une quantité de 350 à 400 au lieu de 1000. Certes cette diminution n'est pas forcément partagée par tous, mais est-ce à notre quartier d'avoir à supporter des constructions démesurées et déjà très nombreuses ?

Notre quartier c'est 9919 habitants en 2015 (en nombre d'habitants 4^{ème} quartier sur 10 pour le 8^{ème}) on peut estimer que la population de Ste Anne a progressé autant que la progression du 8^{ème} arrondissement et l'on peut estimer la population à environ 11000 personnes en 2021. La construction des 1175 logements entre 2021 et 2023 (hors OAP) va amener un accroissement de la population entre 2500 et 3500 habitants supplémentaires soit par rapport à 2020 une augmentation de 23% (hors OAP).

Le quartier de Ste Anne doit rester un véritable quartier et la construction de nouvelles copropriétés devrait se faire en accord avec les habitants dans le respect de l'existant et dans une démarche d'accueil réussi pour les nouveaux habitants.

Le quartier de Ste Anne se doit de participer à tous les efforts de construction et de mixité, mais ne saurait être soumis à supporter plus qu'une certaine quote part. Pour mémoire le 8^{ème} arrondissement de Marseille est en 2019 le deuxième quartier le plus peuplé de Marseille avec 81.436 habitants derrière le 13^{ème} arrondissement (91.358H) mais devant le 15^{ème} (77.243 H) le 9^{ème} (76.633H). Certes la densité par Km2 place le 8^{ème} arrondissement à la 10^{ème} place, mais la prise en compte pour ce calcul de la superficie de zones non constructibles (plages, parcs et jardins ...) utilisés par l'ensemble de la population Marseillaise, fausse bien évidemment la densité réelle sur les zones constructibles et notamment à sainte Anne.

Dernières infos une réunion avec la métropole et une avec la mairie concernant l'OAP se sont déroulées les 27 et 28 septembre 2022 concernant le projet. Beaucoup de sujets encore à traiter : circulation, stationnement, projets immobiliers etc ... le CIQ remercie de nouveau la métropole et la mairie pour ces démarches de concertation que nous souhaitons poursuivre pour l'ensemble des sujets concernant notre quartier.

Parc Bonneveine :

Une concertation menée par la mairie du 6/8 a débuté au mois de février 2022 concernant le parc Bonneveine. Les habitants du quartier et utilisateurs ont été conviés à deux rencontres le 23 février 2022 et le 07 juin 2022.

Beaucoup de sujets ont été abordés lors de ces rencontres et notamment :

- destruction du gymnase,
 - aménagement de l'espace prairie
 - réflexion sur un terrain de foot/ballon et d'espaces précis pour les joueurs de boules
 - barrière végétale
 - liaison avec le MAC
 - zone de pelouse
 - cheminements piétons et vélos dans le parc
- Etc...

« La Ville de Marseille et la Mairie du 6/8 souhaitent rénover leurs parcs et jardins, dont le Parc Bonneveine, en intégrant une démarche de participation des usagers, pour faire de Marseille une ville plus verte et plus harmonieuse. »

Un travail important en cours donc, et le CIQ ne peut que s'associer à cette démarche en apportant notamment les interrogations des riverains.

Il y a malheureusement dans le parc des nuisances et autres incivilités que les habitants nous ont signalés et notamment :

- Rodéos dans le jardin
- Tirs de pétards et feux d'artifices
- Barbecues /pique-nique
- Jeux divers, tardifs
- etc ...

Bien sûr que nous approuvons sans réserve à ce jour la transformation de ce parc, mais il faudra prendre en compte les doléances des habitants afin que les efforts faits pour la rénovation ne soient pas gâchés par ces nuisances et incivilités.

La prise en compte de ces éléments va certainement poser un certain nombre de questions au-delà des questions relatives à l'aménagement :

- Accès (jour et nuit) ?
- Gardiennage ?
- Activités ?

Adresse : 388 Av de Mazargues 13008 Marseille / mail : ciq.sainteanne@gmail.com / site internet : ciq-sainteanne.fr

- Lutte contre le bruit
- Etc ...

Nous sommes bien conscients que ce projet va prendre un certain temps pour la réalisation, et en attendant nous avons demandé, à plusieurs reprises, la mise en place d'ores et déjà de dispositifs empêchant l'entrée des motos et autres scooters dans le parc (en laissant bien évidemment la possibilité d'entrer pour les vélos, trottinettes ...)

Il serait plus que regrettable qu'à l'issue de la rénovation de ce parc qui sera certainement réussie, les riverains continuent à subir les diverses nuisances et incivilités.

Dernière info : une nouvelle réunion avec la mairie et les usagers s'est tenue le 24/09, et le projet présenté est d'une réelle qualité et tient compte des remarques des habitants et autres usagers. L'on peut signaler ici et notamment la prise en compte de la gestion des entrées, nous mettrons sur le site du CIQ les détails du projet ainsi que le travail effectué le 25/09 concernant l'avenue de Hambourg, la place Bonnefon. Merci à la mairie et tout particulièrement à Mr BENARROCHE et Mme MEILHAC pour leur engagement et pour le suivi de ce projet. N'oublions pas au passage de remercier également Mme Monique BRUSONE membre du conseil d'administration du CIQ pour son implication dans le suivi de cette concertation.

Un nombre important de questions, problèmes et autres interrogations des habitants du quartier :

Le CIQ est amené très régulièrement à interroger notamment La métropole, la Mairie Centrale ou notre mairie d'arrondissement pour toutes sortes de questions relevant de leurs compétences respectives.

Au passage, ce n'est pas toujours aussi évident d'être absolument sûr des compétences des uns et des autres. Nous progressons dans ce maquis administratif au fur et à mesure de nos différents dossiers.

Un point est pour nous est essentiel : nous sommes très attachés à ce que nos questions, dès lors qu'elles sont communiquées, reçoivent une réponse la plus rapide et la plus circonstanciée possible. Il est préférable d'avoir même une réponse négative ou une réponse du type « le sujet est à l'étude » que l'absence de réponse qui est difficilement acceptable.

Nous disons clairement aux habitants de notre quartier que sur ce dernier point nous trouvons auprès de la métropole et de la mairie du 6^e/8 des interlocuteurs attentifs.

Nombre de sujets sont en cours, et pour certains récurrents :

- Circulation / stationnement (y compris trottinettes et vélos)
- Transport en commun : fréquences, heures de pointes, sorties des établissements scolaires
- Aménagements divers (passages piétons, panneaux, trottoirs etc ...)
- Propreté
- Sécurité
- Etc

Une précision : le CIQ ne « classe » pas les diverses questions tant que nous n'avons pas reçu une réponse et/ou une intervention qui permet de considérer comme clos chaque dossier

Nous avons exprimé ici que nous ne rentrerons pas dans les détails, mais nous ne pouvons pas passer sous silence le travail mené sur le terrain avec Mme VORTEMANN et ses équipes de la métropole. C'est parfois le CIQ lui-même au travers de son conseil d'administration, qui ne souhaite pas les propositions d'aménagement proposées (je pense qu'il faudra parler de l'histoire du feu rouge qui dure depuis plusieurs années, et pour lequel une solution a été proposée mais nous pose encore des questions).

Nous devons aussi collectivement comprendre que pour diverses raisons, aussi bien administrative que réglementaire, certaines de nos demandes ne soient pas satisfaites rapidement et même si nous considérons que « cela sera vite fait ». Par ailleurs Sainte Anne est notre préoccupation première mais n'oublions pas que nos interlocuteurs ont un champ d'interventions beaucoup plus vaste.

Il nous appartient de hiérarchiser également nos demandes en priorisant sans exception les questions relatives à la sécurité des personnes et des biens. Le CIQ en la personne de Philippe BERGE (réfèrent sécurité du CIQ) participe au travail mené par le CSA (conseil de sécurité d'arrondissement) en y apportant toutes les observations des habitants (incivilités etc ...). Par ailleurs le CSA s'est tenu dans notre quartier en mai 2021 (merci à tous les participants : police nationale, police municipale, fédération des CIQ du 8^{ème}, métropole, mairie, et autres administrations parties prenantes).

Nous continuerons donc sans relâche à porter les diverses questions des habitants de notre quartier, et Jean AILHAUD responsable de la commission « notre quartier » renouvellera tant que de besoin les demandes exprimées par les habitants du quartier.

Le CIQ c'est aussi :

- Trois réunions organisées par le CIQ et concernant l'OAP et à destination des habitants du quartier qui se sont déroulées en juillet / août / septembre 2022
- Comme chaque année le CIQ a participé aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai
- Participation au mois de mars à la journée nationale du souvenir organisée par la FNACA
- La rencontre avec tous les établissements scolaires de notre quartier (un grand merci à Jean-Pierre MENARD vice-président du CIQ)
- Une démarche en direction des commerçants (journal du quartier notamment)
- Une information que nous souhaitons la plus complète possible :
 - o Les échos de Ste Anne : journal du CIQ qui paraît trois fois par an, distribué à plus de 6000 exemplaires
 - o Le site du CIQ : www.ciq-sainteanne.fr
 - o Le facebook du CIQ
 - o Les informations adressées par mail
 - o L'affichage à l'entrée du CMA
- Une expo photo en décembre 2021 en association avec le Lions club Marseille Résonance (merci à Mr Jean AILHAUD) au profit du Téléthon et avec la participation de la mairie du 6/8
- Une expo peinture en ligne (merci au covid !) en mai/juin 2021
- L'accueil du festival « oh ma parole », un vrai moment de convivialité d'animation pour notre quartier. Un très grand merci à notre mairie du 6/8 et tout particulièrement à Mr Cédric JOUVE (adjoint au maire de secteur, délégué aux arts et à la culture). Vivement 2023 pour pouvoir accueillir de nouveau cette manifestation.
- La participation aux divers CA et AG tenues par la confédération des CIQ et la fédération des CIQ du 8^{ème} arrondissement. Merci à eux pour leurs engagements au service de tous les CIQ et au travers de ceux-ci à tous les habitants. Le CIQ est associé à la démarche concernant la territorialité des CIQ du 8^{ème}. Par ailleurs le CIQ est également, comme tous les autres CIQ, inscrit dans la réflexion de refonte des statuts de la confédération et de son statut d'association reconnue d'utilité publique.
- D'ores et déjà merci à notre mairie du 6/8 qui s'est engagé dans campagne intitulée : « respect du cadre de vie », campagne à laquelle s'associe le CIQ Ste Anne. Très bientôt toutes les informations utiles
- Merci au CFA (automobile formation 13) et à son directeur Mr Pierre THIBAUT pour son don de six ordinateurs au CIQ dans le cadre du remplacement des PC de son établissement.
- La reprise d'activités diverses : lotos (11 décembre 2022) / vide grenier / visites musée (MAC en début 2023) / expositions / sorties etc ... et là un grand merci à Robert ZANONI et Jean-Pierre MENARD
- Une démarche concernant un appel aux dons va être initiée très prochainement. Le CIQ, qui ne dispose que de ressources issues des cotisations, engage des frais importants et notamment l'appel à des experts et/ou avocats.
- Le CIQ peut délivrer des reçus fiscaux et toute précision sera donc donnée très prochainement dès la mise en place.
- Par ailleurs la reprise d'activités diverses au profit des habitants de notre quartier va être en partie une charge à supporter sur les fonds issus de cotisations.

Adresse : 388 Av de Mazargues 13008 Marseille / mail : ciq.sainteanne@gmail.com / site internet : ciq-sainteanne.fr

Beaucoup de travail mené par les bénévoles du CIQ. Travail parfois bien ingrat (distribution du journal par exemple), parfois frustrant, mais toujours réalisé pour l'intérêt général.

Merci à toutes et tous ces bénévoles pour leur engagement.

Place au rapport financier présenté par Mr Raymond POURCIN Trésorier général du CIQ.

Le président du CIQ Ste Anne
G. DERHILLE